



# Capsule d'information

À l'intention des agents et des fournisseurs

---

## **Précisions quant à l'importance de bien compléter les documents**

Nous désirons vous rappeler que lorsque nous traitons une offre, la majorité des informations se transfèrent automatiquement lors de la création informatisée de la fiche de l'article. Lorsque des informations sont manquantes ou erronées, des vérifications et des recherches doivent alors être effectuées manuellement, ce qui provoque un délai dans le traitement du produit. Cela peut faire l'objet de frais administratifs qui sont de 200 \$ par offre.

Ces mêmes frais peuvent s'appliquer, si, au moment de la réception de la commande, le Service de la gestion de la qualité remarque que les codes à barres CUP/EAN13 et/ou SCC/EAN14 ne sont pas inscrits à la fiche de l'article.

Cela pourrait même occasionner le retrait dans une publication ou encore affecter le calcul de la performance d'un produit. Il en sera de même si vous nous avisez de ces changements après l'émission de la commande. De plus, tel que stipulé dans les termes et conditions de l'offre, il est possible que cette dernière soit automatiquement rejetée si elle contient des informations fausses ou erronées.

Afin de vous aider, voici une liste des principales erreurs (liste non limitative) et des pistes de solutions pour les éviter :

[Formulaires d'offres spontanées \(OS\) ou d'appels d'offres \(AO\)](#)

[Formulaire d'offres de reconduction \(RC\)](#)

En complétant dûment les renseignements demandés dans l'offre de l'article, vous vous assurez d'un traitement efficace de celle-ci sans impact pour l'émission de la commande et la période de commercialisation prévue.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec notre

Service d'Assistance aux Relations d'Affaires (SARA)

par le biais de [Contactez SARA](#) ou par téléphone au 514 254-2711.